

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	51 101,66	50 242,95	0,00	0,00	858,71
60611	Eau et assainissement	500,00	427,83	0,00	0,00	72,17
60612	Energie - Electricité	1 900,00	1 711,97	0,00	0,00	188,03
60613	Chauffage urbain	2 000,00	1 753,89	0,00	0,00	246,11
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	405,49	0,00	0,00	-405,49
6132	Locations immobilières	44 001,66	43 497,69	0,00	0,00	503,97
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6156	Maintenance	2 500,00	2 446,08	0,00	0,00	53,92
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues (2)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		51 101,66	50 242,95	0,00	0,00	858,71

023	Virement à la section d'investissement (3)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		51 101,66	50 242,95	0,00	0,00	858,71
---	--	------------------	------------------	-------------	-------------	---------------

Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		5 801,34				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

(3) Le chapitre 023 est un chapitre sans réalisation et ne donne pas lieu à l'émission de mandats.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	3 600,00	3 692,45	0,00	0,00	-92,45
70878	Remb. frais par d'autres redevables	3 600,00	3 692,45	0,00	0,00	-92,45
74	Dotations et participations	17 753,00	0,00	0,00	0,00	17 753,00
74741	Participat° Communes du GFP	17 753,00	0,00	0,00	0,00	17 753,00
75	Autres produits de gestion courante	35 550,00	36 054,00	0,00	0,00	-504,00
752	Revenus des immeubles	35 550,00	36 054,00	0,00	0,00	-504,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	16 297,84	0,00	0,00	-16 297,84
774	Subventions exceptionnelles	0,00	16 297,84	0,00	0,00	-16 297,84
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		56 903,00	56 044,29	0,00	0,00	858,71

042	Opérat° ordre transfert entre sections (2) (3) (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	56 903,00	56 044,29	0,00	0,00	858,71
--	------------------	------------------	-------------	-------------	---------------

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	0,00				
---	-------------	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(3) Dont 776.

(4) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.